

# DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE DE HAUTE-TARENTEAISE



**DATE DE CONVOCATION :**

**Le 13 avril 2015**

**NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES EN EXERCICE : 34**  
**NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES PRESENTS : 18**  
**NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS : 16**  
**- AYANT DONNE POUVOIR : 6**

*Le lundi 20 avril 2015 à 18h30*, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil municipal de Val d'Isère, sous la Présidence de Monsieur Gaston PASCAL MOUSSELARD.

**ETAIENT PRESENTS :**

Madame Jacqueline POLETTI, Messieurs Jean-Luc CRETIER, Michel GIRAUDY (Bourg-Saint-Maurice)  
Messieurs Gilles FLANDIN, Jean-Pierre MOREL (Les Chapelles)  
Messieurs Jean-Claude FRAISSARD, Laurent HANICOTTE (Montvalezan)  
Monsieur Paul CUSIN-ROLLET (Sainte-Foy-Tarentaise)  
Messieurs Jean-Luc PENNA, Oliver PETIT (Séez)  
Madame Maud VALLA, Monsieur Gilles MAZZEGA (Tignes)  
Madame Audrey NALIN, Messieurs Marc BAUER, Patrick MARTIN, Gérard MATTIS (Val d'Isère)  
Messieurs Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

**ETAIENT EXCUSES :**

Mesdames Marie-Agnès ARPIN (pouvoir à Olivier PETIT), Clémence BERGER-SABBATEL, Séverine FONTAINE (pouvoir à Maud VALLA), Claude MAHNANA, Arlette NOIR, Simone PERGET (pouvoir à Jean-Luc CRETIER), Emmanuelle VAUDEY, Messieurs Georges CHARRIERE, Léon EMPEREUR, Alain EMPRIN, Louis GARNIER (pouvoir à Michel GIRAUDY), Éric MINORET, Fabien RAISSON (pouvoir à Jean-Luc PENNA), Xavier TISSOT, Georges TRESALLET (pouvoir à Jacqueline POLETTI), Jean-Christophe VITALE.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Madame Audrey NALIN

**N°2015-24 NOMINATION D'UN REPRESENTANT A L'ASSOCIATION TARENTAISE  
VANOISE INSERTION (TVI)**

Le Président indique qu'il convient de procéder à la désignation d'un représentant à l'assemblée générale et au conseil d'administration de l'association Tarentaise Vanoise Insertion (TVI).

L'association TVI a pour but :

- Lutter contre l'exclusion sociale ;
- Accueillir, informer, aider, accompagner, former toute personne qui est dans un itinéraire d'insertion sociale et professionnelle ;
- Favoriser l'insertion professionnelle de personnes en situation de précarité ;
- Etre un des acteurs du développement durable du territoire Tarentaise/Vanoise ;
- Engager des actions de toute nature favorisant des objectifs ci-dessus.

Sur proposition du Bureau communautaire, en date du 07/04/2015, la candidature suivante est envisagée:

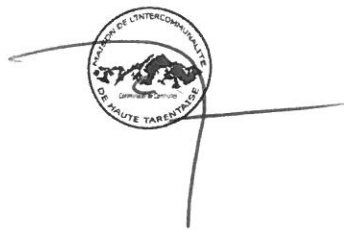
-Monsieur Jean-Luc PENNA

Le Conseil communautaire, vu l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, après vote à main levée, décide de :

- **ENTERINER** la désignation telle que présentée ci-dessus

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

**Le Président,  
Gaston PASCAL MOUSSELARD**



SOUS-PREFECTURE  
ALBERTVILLE

**22 AVR. 2015**

RECEPISSE